

Prix suisse des écoles 2017 : Rapport de visite

Date : 18 et 19 octobre 2017

Ecole : **Cercle scolaire du Val-de-Ruz, Cernier (NE)**

Equipe : Hanna Muralt Müller, Dr., ehem. Vizekanzlerin, Vize-Präsidentin SSAB, Bern
Dagmar Hexel, département de l'instruction publique de Genève, GE
Jean-Pierre Faivre, Prof. Dr., ancien recteur, HEP BEJUNE,
Jean-Marc Nicolet , membre du SER, Blonay

Les six domaines de qualité

- Performance
- Gestion de la diversité
- Qualité de l'enseignement
- Responsabilité
- Vie de l'établissement, climat scolaire, partenaires extrascolaires
- L'école en tant qu'institution apprenante

Résumé

Domaine de qualité : Performance

Les écoles du Val-de-Ruz ont effectué une triple « révolution » ces dernières années, de par la création de toutes pièces du centre scolaire en 2012-2013 (qui regroupe les 14 petites unités villageoises), de par la réforme de l'évaluation dans les cycles 1 et 2 en 2014, et par la rénovation du cycle 3 (filière unique et introduction de 2 niveaux dans 5 branches en 9-10-11) en 2015-2016. Sans oublier l'exigence de l'intégration-inclusion des élèves à besoins particuliers, conséquence de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches Confédération-cantons (RPT) et de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée de 2007.

L'occasion rêvée, pour la toute nouvelle équipe de direction, de mettre en œuvre sa devise, « *Dans un esprit de confiance et d'ouverture, nous développons une école apprenante, exigeante et créative* ».

Pour étayer son rapport et son évaluation, le jury a pu prendre connaissance, notamment, des résultats scolaires au-dessus de la moyenne cantonale dans les épreuves cantonales de référence, des opinions très favorables d'un panel de parents d'élèves des 3 cycles, des témoignages positifs et très généralement enthousiastes d'une délégation de 24 enseignants primaires et secondaires (ainsi que des résultats des enquêtes de satisfaction - tout à fait éloquentes - menées ces 3 dernières années scolaires auprès d'eux), des propos très positifs d'un groupe d'élèves auditionnés, et encore de l'implication dynamique du collège directorial dans la mise en place de projets novateurs.

Au nombre de ceux-ci :

- la volonté d'améliorer l'enseignement et les performances en travaillant sur la confiance, la valorisation et la responsabilisation des principaux acteurs de l'école (élèves, enseignants et parents) ;
- la volonté de redonner du pouvoir aux enseignants en les impliquant dans les processus décisionnels et en soutenant leurs initiatives et projets pédagogiques ;
- le respect du rythme biologique des adolescents et l'évolution de la société, avec l'introduction à succès d'un horaire bloc sur les 11 années d'école obligatoire ;
- le développement progressif du concept d'enseignement-apprentissage par ateliers (EAA) ;
- la mise en place, dans les 3 cycles, de dispositifs de prise en charge et de soutien aux élèves à besoins particuliers (handicaps, difficultés éducatives et comportementales).

Domaine de qualité : Gestion de la diversité

Les membres du jury ont été particulièrement sensibles à tous les efforts engagés ainsi qu'aux mesures mises en place, au CSVR, pour aller dans le sens d'un enseignement « différencié », à la rencontre de la diversité des élèves, quand bien même la population scolaire paraît assez peu multiculturelle en comparaison avec les situations rencontrées en milieu urbain.

Ainsi, pour les 3 cycles, la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers a été développée par la mise en place d'une perméabilité avec quatre classes de « Formation spécialisée » (FS) où les élèves bénéficient d'un programme spécialisé.

Pour les 3 cycles également, la mise sur pied d'un concept de soutien pédagogique à travers lequel les enseignants travaillent en réseau et renforcent l'encadrement des élèves. Sans oublier la création d'un service socio-éducatif (SSE, composé de 2 éducateurs), qui s'occupe des questions relatives aux difficultés scolaires, éducatives, relationnelles, psychologiques, comportementales et familiales.

Et encore, « carte de visite » de l'établissement pour les 3 cycles, le développement de l'enseignement-apprentissage par ateliers (EAA), comme décrit ci-après au point « Qualité de l'enseignement ».

Autres mesures propres au cycle 3, celles mises en place afin d'intégrer régulièrement, pour les travaux manuels, le dessin, l'éducation physique, la musique et l'économie familiale, des élèves relevant des classes d'enseignement spécialisé du Centre pédagogique de Malvilliers.

De même, des élèves d'une classe de la Fondation Borel (institution pour élèves à problématiques éducatives et comportementales) sont intégrés selon leurs compétences en français, math, etc...

Sans oublier, pour la 1^{ère} année, l'engagement d'une éducatrice de la petite enfance pour faire face aux difficultés de sociabilisation signalées par les enseignants.

Comme constaté par le jury, autant d'efforts et de mesures particulières, allant à la recherche des besoins des élèves, des enseignants et des familles, ne seraient guère possibles sans un fort engagement de la direction et des collaborateurs de l'école et sans un fort soutien (« pot commun » financier) des décideurs politiques au niveau communal. Ce qui paraît être un très bon indicateur, révélateur du fort ancrage de l'établissement scolaire dans la communauté locale, institué « Centre de compétences » et qui permet de mettre en commun toutes ressources humaines et financières nécessaires à son bon fonctionnement.

Domaine de qualité : Qualité de l'enseignement

Anticipant à sa manière la réforme de l'évaluation dans les cycles 1 et 2 ainsi que la suppression des filières au cycle 3 et leur remplacement par 2 niveaux dans 5 branches principales (Fra, Math, All, Ang et Sci) – des réformes qui, *de facto*, allaient impliquer une modification de l'action enseignante - l'établissement scolaire a poussé, avant tout, au développement de l'enseignement-apprentissage par ateliers (EAA).

Cela (en synthèse) afin de limiter l'enseignement frontal au profit de la différenciation et de permettre aux élèves de se retrouver en présence d'une tâche mobilisatrice à assumer seuls ou en petits groupes de travail. Pour ce faire, il est nécessaire (pour l'enseignant) de modifier l'espace classe, de planifier rigoureusement les séquences pédagogiques, de ritualiser l'organisation du travail, d'observer les stratégies d'apprentissage et les interactions, de créer un système d'aide et de mener des discussions au sujet des apprentissages.

La visite de plusieurs classes et/ou groupes au travail a permis au jury d'apprécier la qualité des interactions pédagogiques ainsi générées et le fait que les élèves prennent l'habitude de telles méthodes de travail dès le plus jeune âge et jusqu'en 11^e année (transversalité et culture commune). De plus, les enseignants, s'ils ne sont pas forcés de s'engager dans ces nouvelles pratiques, y sont fortement encouragés par leurs pairs enthousiastes et convaincus, dans un effet « par capillarité » très perceptible lors de la rencontre avec une délégation d'enseignants.

Sans oublier les cours et activités complémentaires et facultatifs, les échanges culturels, les projets et activités pédagogiques particulières et, notamment, les 8120 périodes de soutien données aux élèves sous différentes formes (chiffres 2015-2016). Par contre, les échanges linguistiques se trouvent actuellement au « point mort », attendant d'être réactivés.

A relever, enfin, les journées de formation continue et autres colloques et permanences organisés *in situ* pour les enseignants dans le but d'échanger autour des pratiques, de développer la culture commune d'établissement et de renforcer leurs compétences professionnelles.

Domaine de qualité : Responsabilité

D'entrée de cause, les membres du jury ont été très favorablement impressionnés par la qualité de la communication adressée aux élèves - des plus jeunes aux plus âgés – autour des règles à respecter dans l'établissement. Elles tiennent sur une page illustrée – en forme de code de déontologie - et trouvent, comme constaté lors des visites, une place de choix sur les portes de classes et/ou panneaux d'affichage. Encore mieux, au-delà des mots, ces règles paraissent « vivre » et imprégner l'ambiance communautaire, aussi bien à l'intérieur des bâtiments que, comme constaté *de visu*, sur le « campus » du Collège de Fontanelle.

Comme relevé plus haut (chapitre « Qualité de l'enseignement »), les élèves sont souvent mis en situation de responsabilité, notamment à travers les séquences d'enseignement en ateliers (EAA), ainsi qu'observé sur le terrain par le jury.

Sans oublier la bénéfique forme de « mentorat » établie dans le cycle 3, qui permet à chaque nouvel élève du cycle d'être appuyé et accompagné par un pair plus âgé et plus expérimenté dans la découverte de l'organisation de l'école et de l'enseignement.

Pour appuyer encore l'appréciation très favorable du jury, il faut relever que les plus grands élèves sont les « invités » dans les salles de classes attribuées aux enseignants et, de cette manière, sont amenés à respecter cette « invitation » et les lieux qui les accueillent. En outre, au cycle 3, les élèves peuvent entrer dans les bâtiments et déambuler librement à toute heure de la journée. Au cours de l'entretien que des membres du jury ont eu avec une délégation d'élèves, ces derniers ont parlé de leur école de manière très positive, relevant notamment combien ils apprécient les approches pédagogiques, la formule « mentorat » mentionnée ci-dessus ou encore le choix d'activités extrascolaires qui leur est proposé.

A relever également que si le niveau général de mise en responsabilité des élèves paraît élevé, le directeur général admet toutefois volontiers que toutes les difficultés n'ont pas été résolues, notamment la situation d'un petit pourcentage d'élèves du 3^e cycle, des adolescent-e-s pour lesquelles il reste à trouver une forme de responsabilisation plus personnalisée avec, sans doute, moins d'intervenants adultes et, par conséquent, un encadrement encore plus serré, plus individualisé.

Autre création « maison » de l'établissement secondaire vérifiée en situation par le jury : le cas d'un élève de 11^e en « rupture » scolaire, placé 2 à 3 demi-journées / semaine en « Programme d'expériences pratiques » PEP auprès d'une enseignante de 1P afin de la seconder dans son travail. Grâce à cette mesure, ce grand élève semble (enfin) trouver du sens à sa présence obligatoire à l'école, ce qui devrait l'aider, ensuite, à construire un projet professionnel.

Domaine de qualité : Vie de l'établissement, climat scolaire, partenaires extrascolaires

La mise en avant des valeurs de l'école, qui sont celles également de la commune, à savoir le cœur (partage et ouverture), le soleil (rayonnement et développement de son identité), la vague (dynamisme et mouvement dans les apprentissages) et les routes (croisée des chemins, choix et engagement) sous-tend très visiblement la vie de l'établissement et le climat scolaire.

Le jury a été favorablement impressionné par la mise en place des nouveaux horaires du cycle 3 (horaire-bloc sur les 11 années) mieux en phase avec l'organisation des familles, le rythme biologique des adolescents et l'évolution de la société. Ainsi, les cours commencent tous les jours à 8 h. 20 et se terminent au plus tard à 16 h. 15, alors que la bibliothèque reste accessible jusqu'à 17 h.

Des écrans d'information, des affiches et autres compte-rendus d'activités, baby-foot et table de ping-pong font également partie de l'environnement des élèves des 3 dernières années. Pour ces derniers, la pause de midi est encadrée par des éducateurs du centre de loisirs du Val-de-Ruz. En outre, des études surveillées sont organisées tous les matins dès 7 h. 30, et à midi dès 12 h. 30.

Une attention toute particulière est portée aux relations avec des partenaires extrascolaires, notamment les entreprises de la région qui sont invitées régulièrement à venir présenter leur activité (« La journée des patrons ») en vue de l'organisation de nombreux stages pour les élèves des dernières années.

De plus, les parents ont plusieurs possibilités d'être concernés par et/ou impliqués dans la marche de l'établissement, à travers le « coaching parental » géré par le service médico-éducatif, mais encore le programme d'aide « Pratiques parentales positives – PPP », les 5 à 6 soirées annuelles et thématiques « Comment vous faites » et lors des « Charabiades », fête et festival de l'école sur 2 jours, pour rapprocher les associations, les élèves, enseignants et parents des 3 cycles.

Domaine de qualité : L'école en tant qu'institution apprenante

Durant sa visite et les différents entretiens, le jury a pu se rendre compte à quel point l'amélioration des conditions de travail, la confiance, la responsabilisation et la valorisation des pratiques entre tous les partenaires de l'école sont les garantes incontournables de la transition, de la transformation, du changement, en bref : de l'école en marche.

Concernant le concept EAA (expliqué plus haut au chapitre « Qualité de l'enseignement »), plusieurs processus d'accompagnement et de suivi pédagogique dans les classes ont été mis sur pied. De même, un suivi scientifique a été mené par une doctorante de l'Université de Neuchâtel, en plus des visites entre pairs, des échanges entre les enseignants et d'une communication régulière avec les parents et les autorités.

« Ne demandez pas à l'école d'être parfaite mais d'être avant tout professionnelle », tel est le message que le CSVR adresse volontiers aux familles, aux parents, afin de contribuer à revaloriser le travail des enseignants et de le placer à sa juste valeur.

Les parents rencontrés ne se privent d'ailleurs pas de relever la bonne évolution du système éducatif et les qualités de la communication mise en place par l'institution à leur égard. Ils évoquent le logiciel « ProNotes », le site internet, les blogs donnant des nouvelles durant les sorties et camps, l'utilisation des réseaux sociaux. Ils disent aussi leur grande satisfaction d'entendre leurs enfants dire combien ils apprécient le travail en ateliers : « On apprend en bougeant... ».

Résumé

L'Établissement scolaire du Val-de-Ruz est une école qui s'est donnée les moyens de transformer les grandes réformes scolaires étatiques de ce début de 21^e siècle (nouvelles formes d'évaluation dans les cycles 1 et 2, remplacement des filières par des niveaux au cycle 3, inclusion-intégration des élèves en situation de handicap) en véritables « tremplins » de créativité pédagogique et de responsabilisation de tous les partenaires de l'école, et cela dans un esprit aussi positif que dynamique.

Là où certains esprits chagrins se découragent si vite devant tant de nouveaux paramètres institutionnels, devant tant d'efforts à consentir en si peu de temps pour que l'école s'adapte à l'évolution de la société, l'ensemble des acteurs scolaires du Val-de-Ruz - déterminés et résolument tournés vers une école qu'ils ont voulu « en marche » - ont saisi l'occasion qui leur était donnée pour créer de toutes pièces comme un grand puzzle rassembleur.

Les principales pièces en sont : une famille de 230 enseignants de 1^{ère} à 11^e année réunie dans une culture commune ; une direction d'école qui, solidement soutenue par les décideurs politiques, redonne du pouvoir aux enseignants et de la responsabilité aux élèves ; une institution fortement ancrée dans la communauté locale grâce à une communication exemplaire ; la mise en place progressive et enthousiaste du concept d'enseignement-apprentissage par ateliers (EAA), à tous les niveaux ; le respect du rythme biologique des adolescents et de l'organisation des familles avec l'introduction d'un horaire et de cours blocs sur les 11 années d'école obligatoire.

Et puis, *last but not least*, la mise en place d'un environnement fait de respect et de confiance, fondements sur lesquels se construisent solidement les concepts d'enseignement différencié et d'inclusion-intégration des élèves en situation de handicap, ainsi que la prise en charge des problèmes éducatifs et comportementaux.

Prix suisse des écoles
Président du jury

Walter Bircher, Prof. Dr.

Zürich, 29 décembre 2017